

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

4^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—

1866

CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.



MONNAIES RARES OU INÉDITES.



NEUVIÈME ARTICLE.



Nicolas du Chatelet. Une pièce énigmatique. Les monnaies papales de Henri de Bréderode, Deux blancs de Falais. Les muddecorens de Louvain. La monnaie de l'abbé de Gembloux.



PLANCHE X.

I.

Évêque debout, de face, la tête mitrée, tenant la crosse de la main gauche et bénissant de la droite; à ses pieds l'écusson aux armes des du Châtelet (1) : **STRICTVS NICOLAVS.**

— Écu écartelé : aux 1 une croix engrelée; aux 2 et 3 une fasces; au 4 une croix : ✠ **FLORENTVS · DNI · SUP · VVLSIS.**

Or. Gr. 3.35.

Chez M. L. de Coster.

(1) D'or à la bande de gueules chargée de trois fleurs de lis d'argent.

Nicolas du Châtelet, seigneur de Vauvillers (1525-1562), imitait un peu les monnaies de tout le monde. Nous avons déjà eu l'occasion de donner dans cette Revue, 2^e série, t. II, pl. IX n^o 2, une pièce de ce seigneur, qui était la copie d'une monnaie de Liège. Voici maintenant un florin d'or qui ne ressemble pas mal à ceux de Liège et d'Utrecht (1).

Comme il avait besoin d'un évêque, pour le type, et qu'il ne l'était pas lui-même, il emprunte le nom et le costume de son patron, saint Nicolas, subterfuge souvent employé par les imitateurs de monnaies.

II.

Personnage de face, la tête couronnée et nimbée, portant de la main droite un petit édicule à deux tours (une église), de la gauche le globe crucigère; devant lui un écusson chargé d'une aigle éployée : .. S · BALDU·
VVIRVS : F^o.

— Croix pattée, évidée en cœur par quatre points en croix et anglée de deux étoiles à cinq rais et de deux aigles à deux têtes : ✠ MONETA ∘ ROVA ∘ FONTEI-
NIS.

A. Gr.

Coll. de M. L. de Coster.

Cette pièce est évidemment une imitation assez servile du demi-gros d'Aix-la-Chapelle. Il faut donc en chercher

(1) Voy. principalement une pièce de Walraven van Meurs, gravée par M. Vander Chijs, pl. XXXI, n^o 9. Nicolas du Châtelet a même disposé les quartiers de son écu de manière à le rendre pareil à celui de l'élu d'Utrecht.

l'origine sinon dans le voisinage immédiat de cette ville, du moins dans un rayon pas trop éloigné et où les pièces d'Aix-la-Chapelle elles-mêmes avaient cours.

Il faut trouver une localité dont le nom, français ou allemand, puisse se rendre en latin, ou sous forme latine, par *Fonteinis*; les Born, Brunnen, Bruinen, Fontaine, Souree, etc.

Il faut de plus que la localité ait, ou ait eu pour patron saint Baldwin ou Baudouin.

Enfin, comme la monnaie ne porte pas de nom de seigneur, il est permis de supposer qu'elle émane d'une corporation, ville ou monastère.

Voilà bien où nos recherches devaient tendre, mais jusqu'à présent elles n'ont pu aboutir à aucun résultat. Le sphinx est resté muet.

On nous avait proposé, tout simplement, Fontaine-l'Évêque. Mais il n'y a jamais eu de saint Baudouin dans cette localité où d'ailleurs les évêques de Liège n'auraient pas manqué de mettre leurs noms sur la monnaie, où l'on aurait plutôt adopté le type de Liège ou du Hainaut que celui d'Aix-la-Chapelle.

Les abbesses de Nivelles avaient reçu du roi Zuentibold, en 897, le village de *Septem fontes* ou *Seffent* près d'Aix-la-Chapelle. Mais *Seffent*, à l'époque de ces gros, avait été complètement détruit, ce n'était plus qu'un lieu-dit où l'on n'a pu battre monnaie. Puis, quel en était le patron (1)?

Il existe, dans l'ancien pays de Clèves, une paroisse du nom de Brune, Brunnen, Bruinen, dont le patronat, qui

(1) *Bulletins de la commission d'histoire*, 1^{re} série, t. VII, p. 343.

appartenait par droit héréditaire aux seigneurs de Ringelberg, fut concédé, en 1271, par *Swether, miles de Ringelenberge*, aux moines de Wezel. La seigneurie elle-même de Ringelberg fut transmise par un mariage à Thierry VII, comte de Clèves, et l'empereur Rodolphe I^{er} de Hasbourg, en 1290, en confirma la possession à Thierry VIII qui avait épousé sa nièce (1). Cette seigneurie appartenait, au siècle dernier, aux barons de Spaen. Le patronat de l'église a-t-il pu donner aux moines de Wesel le droit de battre monnaie? C'est peu probable. Puis, toujours la même question : saint Baudouin était-il le patron de l'église de Bruinen?

M. Emundt, d'Aix-la-Chapelle, mieux placé que personne pour résoudre cette question, avait été, à notre demande, consulté par M. de Coster. Voici, à peu près sa réponse :

« La monnaie à la légende *moneta Fonteinis* est certainement une imitation du demi-gros d'Aix-la-Chapelle; elle émane, selon toute apparence, d'un petit dynaste, qui ne possédait point le droit de monnayage et qui cherchait à faire circuler plus aisément sa monnaie en imitant un type connu. Je ne pense pas que le demi-gros en question tire son origine de nos environs; il doit plutôt avoir été frappé dans quelque localité de la Lorraine, du Luxembourg ou du Hainaut. Il y a une seigneurie du nom de Fontoy à deux lieues de Thionville. La ligne masculine des seigneurs de Fontoy, qui étaient vassaux de Luxembourg, s'est éteinte au XIV^e siècle. Le 3 octobre 1464, Jeanne de Wezemaële (2), dame de Rouvre, veuve de Henri de Diest, transmit à

(1) TESCHENMAKER, p. 484.

(2) Il existe une monnaie de Jeanne de Wezemaële, au type d'Aix-la-Chapelle, type copié aussi par Guillaume de Sombreffe.

son cousin Gilles Desaulx, écuyer-échançon du duc de Bourgogne, le bien et les droits qu'elle avait dans la seigneurie de Fontoy (Cf. Bertholet, *Histoire de Luxembourg*, VI, 261). Les seigneurs de Fontoy avaient dans leurs armes une aigle de gueules sur fond d'or, avec lambel. Il est fort possible que le seigneur Desaulx, exerçant ou s'arrogeant le droit de monnayage qui appartenait aux seigneurs de Diest ou de Wezemaele, ait frappé des monnaies pour Fontoy, et cela serait surtout vraisemblable, si l'on parvenait à constater que saint Baudouin a été patron de l'église de Fontoy.

« Il y a un village de Fontenoy et un prieuré du même nom dans le Hainaut, arrondissement de Tournai, puis une seigneurie appelée Fontain ou Fontain dans le pays de Liège ; je ne sais rien de plus précis sur cette dernière localité, et il m'a été impossible de pousser plus loin mes investigations au sujet de cette intéressante monnaie. »

Le plaidoyer de M. Emundt pour Fontoy ou le Fontois ne nous a pas pleinement convaincu. D'abord Fontoy s'est-il dit en latin *Fonteinis*? C'est possible. Saint Baudouin était-il patron de cette localité? On l'ignore (*). Pourquoi le seigneur Desaulx n'aurait-il pas mis son nom sur sa monnaie? On se l'expliquerait difficilement. Enfin, Thionville est bien loin d'Aix-la-Chapelle pour qu'on y ait imité le type de cette ville. Il aurait été plus naturel et plus profitable d'adopter celui de la Lorraine ou du Luxembourg. Nous préférons donc, rester dans le doute : *in dubiis abstine.*

(*) Le patron actuel de l'église de Fontoy est saint Pierre. (*Lettre de M. le curé de Fontoy, du 3 mars 1866.*)

III.

Buste papal, barbu, à droite et les épaules couvertes d'une chape. Sous le buste, un très-petit écusson aux armes de Vianen (1) : S · PETRVS · APOSTOLVS · PON · MAX.

— Lion debout tenant un drapeau sur lequel on voit une hure de sanglier : HEN · D · D · BR · L · D · V · ETSI · MORTVVS : VRO.

Billon. Gr. 4.40.

Coll. de M. L. de Coster.

Henri de Bréderode, le fougueux calviniste, quand il s'agissait de fabriquer, j'allais dire de contrefaire des monnaies, ne se faisait pas scrupule d'emprunter aux catholiques les images religieuses qu'il aurait dû repousser comme des objets d'idolâtrie. On connaît de lui des gros au type de la Vierge avec l'enfant Jésus, dits *Mariagroschen*; des monnaies papales au type de Bologne, appelées *carlins*, *carlinen*, portant le buste de saint Pierre, *pontifex*, *maximus*. C'est une de ces curieuses pièces que nous venons de décrire. Elle diffère notablement de celle que M. Serrure a donnée, sous le n° 5 de la planche II, dans le 5^e volume de son *Vaderlandsche Museum*.

La devise de Henri, qu'on trouve sur un jeton décrit par Van Loon, t. I^{er}, p. 78, *etsi mortuus urit*, est devenue, sur son carlin, *etsi mortuus uro*. Quant au commencement de la légende, il est facile d'y retrouver : HENricus Dominus De BRederode Liber Dominus Vianae.

(1) D'argent à trois doubles rocs de sable.

IV et V.

Nous devons à l'obligeance de M. J.-E.-H. Hooft van Iddekinge, la communication de ces deux *blancs au lion*, variétés nouvelles de ceux que nous avons décrits dans cette Revue, t. III, 3^e série, p. 378. Le côté du lion porte bien toujours *moneta falen*, qu'on lisait *monnaie de Falais*; mais la légende intérieure du revers devient de plus en plus baroque. Quatre de ces singulières pièces sont actuellement connues. En voici les légendes superposées, pour en rendre le déchiffrement plus abordable aux amateurs :

O?LV | MIO | DVX | G?VI?
 O?MV | G?IO | DVX | BM
 O?MV | I?EO | DUX · | VIL?
 O?MI? | DUX | G?VI? | VIL?

Est-il possible de retrouver là-dedans le nom et les titres de Guillaume, sire de Wezemaële, de Westerloo et de Oelue, maréchal de Brabant, avoué de Duffel, etc.? Notre savant et ingénieux collègue, M. de Coster, de guerre las, était assez disposé à abandonner Falais et à chercher autre chose. Mais nous devons dire que, jusqu'à présent, il n'a rien encore trouvé de plus acceptable.

VI.

Un grand Ω gothique dans un entourage festonné, composé de dix arceaux.

— Dans un entourage festonné, composé de vingt arceaux, l'inscription suivante :

• I •
MVDDE
MORENS

Au-dessous, un écusson triangulaire aux armes de Louvain.

Cuivre rouge.

Ma collection.

M. le professeur Serrure a, le premier, en 1858, décrit, dans le *Messenger des sciences*, un de ces méréaux de Louvain, mais plus petit et portant l'inscription I M O L U V M M, nom que l'on donne encore aujourd'hui, à Louvain, à une espèce de petite mesure pour le blé. Au côté opposé, se trouvent sur le mériau de M. Serrure, les deux lettres V M dont, dit-il, il lui est impossible de deviner la signification.

La riche collection Van Bockel contenait quatre pièces de cette série (n° 2681 à 2685 du catalogue), 1° un *muddecorens*, comme le nôtre, mais avec un autre type (les armes de Louvain au lieu de la grande lettre M); 2° deux exemplaires variés du *molenvat* et 3° le *demi-molenvat*.

C'est, comme on le voit, tout un système de contre-marques représentant différentes mesures ou quantités de blé. Étaient-elles destinées, comme le pense M. Serrure, à des distributions à faire aux pauvres par suite d'une fondation pieuse? N'étaient-elles pas plutôt les *quittances* d'un droit de mouture qu'on devait payer au profit de la ville. L'absence de tout signe religieux et la présence, au con-

traire, des armoiries municipales, nous le ferai^{ent} assez croire.

Muddecorens signifie mesure de blé, le *modius*, une mesure quelconque, l'unité de mesure en usage à Louvain à cette époque, et dont le *molenvat* était une subdivision. Quant à la lecture Ω , si n'était la pièce de M. Serrure, nous proposerions d'y voir l'initiale de *merellus*, *mereau*; ou bien encore de *molen*, *moulin*, *mouture*.

VII.

Écu de sinople à la fasce d'or, chargé en chef d'une étoile à cinq rais posée à dextre; l'écu sommé d'une couronne de comte : SANCTVS GYBERTVS.

— Écu écartelé aux 1 et 4 d'hermines à la bande de...., chargée de trois coquilles de....; aux 2 et 3 de...., à 5 fascés alaisées de...., l'écu posé sur une crosse en pal et sommé d'une mitre : PHILIPPVS · CLOCMAN.
Dans le champ, aux deux côtés de la mitre, 16 12.

A. Gr. 2.72.

Coll. de M. L. de Coster.

Elle est enfin trouvée cette fameuse monnaie de Gembloux qui faisait le désespoir de tous les amateurs brabançons! Et (la chose ne pouvait manquer) elle est tombée dans les mains de l'heureux dénich^{eur}, vers qui les plus grandes raretés semblent poussées par une force magnétique (1).

Le premier écusson, qu'entoure le nom de Saint-Guibert,

(1) *Revue de la numismatique belge*, 4^e série, t. II, p. 255.

fondateur de Gembloux, porte les armes de l'abbaye ou du comté, à peu près telles que les donne Sanderus. Chez cet auteur, l'étoile a six rais et elle est posée à la gauche de l'écu (1).

Au revers, ce sont évidemment les armes personnelles de l'abbé qui a fait frapper la pièce.

Cet abbé, Philippe Cloeman ou Clockman, appartenait, dit Sanderus, à une ancienne famille de Gand. Il succéda, en 1609, à Louis Sombeeck, et son élection fut confirmée par le pape Paul V, en 1612, date qui figure sur la monnaie. C'était un homme distingué et sévère sur la discipline. Le monastère lui dut plusieurs constructions nouvelles et de nombreuses réparations. Ce fut lui qui, aux funérailles d'Albert, le 12 mars 1622, porta le glaive dit du pape, en qualité de comte de Gembloux. Cloeman décéda le 21 octobre 1625.

En faisant frapper cette pièce, l'abbé Cloeman a-t-il bien eu l'intention de faire une monnaie, de renouveler à son bénéfice l'usage d'un droit concédé par l'empereur Otton I^{er} à ses prédécesseurs, mais depuis longtemps prescrit et tombé en désuétude? Il est permis d'en douter, et de ne

(1) On est loin d'être d'accord sur les armoiries de l'abbaye de Gembloux. Les auteurs du siècle dernier disent pour l'abbaye, *de sable à deux clefs d'argent en sautoir*; pour la ville, *de sable à trois clefs d'argent en pal*. L'écusson à la fasce d'or se retrouve sur des cartes héraldiques du xvii^e siècle, mais avec des variantes dans la position de l'étoile. Ces armoiries paraissent venir de celles des comtes de Louvain, avoués de l'abbaye. Quelquefois, elles sont sommées de la couronne perlée, ce qui semble indiquer plus spécialement le comté, quelquefois, comme dans Sanderus, de la mitre et de la crosse, insignes de l'abbaye.

voir là qu'un jeton commémoratif de sa confirmation par le pape. Cependant, dans l'abbaye, la tradition disait *des monnaies*, et c'est comme *monnaies* que l'inventaire du 17 octobre 1789 mentionne les deux seules pièces de Clocman, UNE d'or et UNE d'argent, qui furent trouvées dans le quartier de l'abbé.

Monnaies ou jetons (c'est peut-être un peu l'un et l'autre, car cette pièce, en or, aurait assez la tournure et probablement le poids d'un ducat), pourquoi sont-elles si rares? Clocman, après cette tentative, a-t-il cru prudent d'en faire disparaître les traces et les vestiges? Albert et Isabelle étaient tout dévoués au clergé, mais les princes les plus catholiques sont parfois très-chatouilleux quand il s'agit de leurs prérogatives souveraines. Comme jetons, on n'avait aucun motif de les cacher; et elles le furent avec grand soin, puisqu'elles ont échappé à Van Loon et à tous les faiseurs de collections. Elles furent même détruites systématiquement, sauf deux seuls exemplaires que conservaient les abbés.

L'exemplaire de M. de Coster est, très-probablement, l'un de ceux qu'on inventoria en 1789.

R. CHALON.



1.



0.



2.



B.



3.



A.

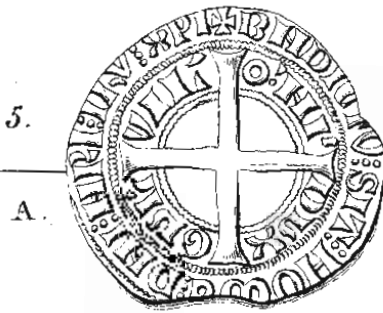


4.

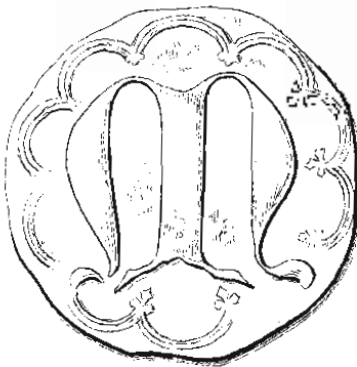
A.



5.



A.



6.

C.



7.

A.

